

BEYOĞLU

DIRECTION :
Beyoğlu, Suterazi, Mehmet Ali Ap.
TÉL. : 41892
REDACTION :
Galata, Eski Gümrük Cad. No. 52
TÉL. : 49266
Direct.-Propriétaire G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Pavlof, dit le Procureur de la République, cherche par tous les moyens à entrainer la justice sur une fausse voie

M. Kemal Bora démolit l'échafaudage de sophismes dressé par le prévenu

Au début de la séance d'hier du procès des auteurs de l'attentat contre M. von Papez, l'un des prévenus, Süleyman, a présenté au tribunal une requête dont il a été donné lecture séance tenante. Le prévenu s'exprime en ces termes :

Süleyman demande à être relâché

« Le délit dont je suis accusé est d'avoir prêté assistance à mon camarade Ömer. Mais j'ignore ce qu'est le « complotisme ». Toute ma science se limite à quelques rasoirs et ciseaux. Et je demeurerais tel jusqu'au tombeau ! »

En ce qui concerne ses rapports avec Niyazi, le prévenu conteste qu'ils puissent constituer un délit. Il avait reçu de Fahri une lettre lui annonçant l'envoi de quelques effets d'hiver. En tant que compatriote, il n'avait pas refusé de recevoir la valise qui contenait ces objets.

« Abdürrahman devait aller en Yougoslavie ; je l'ai prié de demander à Fahri ce qu'il fallait faire de cette valise. On m'a fait savoir ultérieurement que je devais la remettre à l'Ambassade des Soviets. Entretemps, j'avais été à Ankara pour chercher du travail. Le Polonais, M. Romaneski m'a conduit à l'ambassade d'URSS. J'y ai rencontré tout d'abord Kornilof. Je lui ai donné la valise.

Si vous vous fussiez trouvé à ma place (sic) eussiez-vous refusé de rendre un service humanitaire à un compatriote ? »

Quelques jours après, Kornilof vint à l'établissement où je travaillais. Alors qu'à l'ambassade il ne m'avait pas parlé de la valise, ici il m'a interpellé en cette langue ; nous avons eu un entretien.

Quelque temps s'étant écoulé après cet incident, Ömer vient à Ankara. Je le vis qui faisait les cent pas devant la boutique. Je sortis pour lui demander ce qu'il voulait. Il me déclara désirer se raser. Et il ajouta qu'il s'était inscrit à la Faculté de droit d'Ankara. Comme s'était un camarade que j'aimais beaucoup, je l'ai retenu chez moi pendant 5 jours. Puis, avec l'autorisation de mon propriétaire, il a été mon hôte pendant quelques jours encore.

Les terribles confidences d'Ömer

En repartant pour Istanbul, il a exprimé l'espoir d'y revoir Abdürrahman. Puis il a ajouté :

« Tu sais, ce Russe, dont tu parlais... C'est lui qui m'a envoyé ici.

Puis comme le train allait quitter la gare, il fit allusion à l'attentat qui devait être perpétré contre von Papez.

« Que veux-tu, me dit-il, il y a des millions d'êtres humains qui meurent tous les jours... »

Mais je n'avais pas cru à tout cela. Maintenant je demande d'abord à Abdürrahman puis à Kornilof : M'ont-ils jamais parlé de « complot » ? Ceux qui ont entraîné sur ce banc d'infamie savent fort bien combien je suis étranger à cette affaire. Je ne suis pas un communiste et j'ignore ce qu'est le communisme. Je demande à être relâché. »

La requête de Süleyman est traduite aux inculpés russes par les soins de l'interprète Esref. La traduction prend fin vers 11 heures.

Pavlof se lève et demande la parole. Il affirme que, conformément à l'article 75 de la loi sur la procédure criminelle, les dossiers auraient dû être communiqués aux prévenus avant le début du procès alors que la veille seulement il a achevé d'en prendre connaissance.

Pavlof prétend prouver qu'Ömer... n'était pas Ömer!

Il proteste contre cette atteinte aux lois.

— Toujours conformément à la loi pénale, continue le prévenu, je demande :

1o Que les témoins Hilmiye Yemenici, Hasan Yemenici, Talip, Muharrem, Feride et Gülsem, qui ont été entendus au cours de l'instruction, soient convoqués en présence du tribunal. Et voici la raison de cette demande : Le rapport médical constate que la personne qui a été dépecé au cours de l'explosion est un homme de trente à quarante ans et que sa taille était de 1 m. 62. Or, les témoins ont déclaré qu'Ömer Tokad était âgé de vingt trois à vingt-quatre ans.

(Voir la suite en quatrième page)

Le 74e destroyer anglais coulé

Londres, 7.A.A.— L'Amirauté annonce que le contre-torpilleur *Jaguar* a été coulé.

N.D.L.R. — Le *Jaguar* appartenait à une série de 16 unités de 1.690 tonnes lancées entre 1938-39, dont six ont déjà été coulées au cours de la présente guerre. Son équipage comptait 183 hommes.

C'est le 74e destroyer dont l'Amirauté britannique annonce la submersion.

L'odyssée du "Marblehead"

Washington, 7. AA.— Le croiseur léger américain de 7.050 tonnes « Marblehead » arriva dans un port de la côte orientale, démentant ainsi les nouvelles publiées par les Japonais qui prétendaient plusieurs fois qu'il fut coulé. Le vaisseau est endommagé par des bombes et va être radoubé.

M. Faik Öztrak a démissionné

Le Dr. Fikri Tüzer lui succède en qualité de ministre de l'Intérieur

Ankara, 6.A.A.— Le ministre de l'Intérieur et député de Tekirdag, M. Faik Öztrak, a prié d'être relevé de sa charge pour raison de santé. La demande ayant été acceptée, la nomination au ministère de l'Intérieur du Dr. Fikri Tüzer, député d'Erzurum, a été soumise à la haute approbation.

La lutte devient acharnée à Madagascar

Des vagues d'avions britanniques bombardent les forces navales françaises

Vichy, 7.A.A.— Selon les dernières informations de Madagascar, la lutte entre les forces britanniques et françaises devient de plus en plus acharnée.

Des vagues d'avions britanniques bombardent les forces françaises navales légères à Diégo-Suarez. Sept avions britanniques, déclare-t-on, furent abattus hier, mardi.

Les Français se retireraient-ils dans l'Imérina ?

Londres, 7.A.A.— (B.B.C.)— On apprend de Vichy que M. Annet, gouverneur de Madagascar, a annoncé que les Anglais renforcent leur action militaire sur Diégo-Suarez et que la situation est critique pour les Français qui ne peuvent résister longtemps à la supériorité numérique des Anglais. Le plan des Français est de se retirer vers le plateau central ou ils pourraient tenir. Dans la baie de Courier, il y a 23 bateaux de guerre anglais. Les Français n'ont que quelques avions.

Le récit de l'attaque britannique

Vichy, 7.A.A.— On communique officiellement que des forces navales britanniques importantes attaquèrent Diégo-Suarez le 5 mai à l'aube. En même temps le commandant de l'escadre anglaise faisait remettre au colonel, commandant la défense de Diégo, un ultimatum exigeant la reddition sans conditions de la garnison.

Il rejeta immédiatement l'ultimatum. L'attaque britannique aérienne s'intensifia alors particulièrement contre les aérodromes, le port et quelques unités navales françaises présentes à Diégo. Deux navires furent coulés. Presque la totalité de leur équipage fut sauvée et continue à participer à la défense terrestre. D'importantes forces britanniques maritimes procédaient en même temps à des débarquements de troupes d'éléments blindés dans la baie de Courier. Des parachutistes furent lancés au Sud de Diégo. Malgré leur supériorité numérique des assaillants, la lutte fut extrêmement vive et se poursuivit pendant toute la journée du cinq mai à la matinée du six mai.

Trois avions britanniques furent abattus et non pas 7 comme il fut précédemment annoncé.

demment annoncé.

Sept engins britanniques blindés furent détruits. Nous avons fait des prisonniers dont quatre officiers.

La résistance de nos troupes entrava considérablement l'avance de l'ennemi qui fut arrêté à la fin de la matinée devant les défenses des approches de Diégo.

Une contre-attaque effectuée par la compagnie de débarquement de l'avis *D'Entrecasteaux* nous permit même de réoccuper certains points que nous avions dû abandonner.

Selon les dernières nouvelles, la bataille très violente continue.

Le commandant de la défense

On annonce d'autre part que le général Alfred Guillemot fut nommé commandant en chef de Madagascar, à la veille de l'attaque britannique.

Lire en troisième page les informations fournies par les dépêches de la nuit au sujet des défenses fixes et mobiles de Diégo-Suarez.

Le général Stillwell est parvenu à s'échapper

Tchoung-King, 7 AA.— Le général Stillwell, commandant les forces chinoises en Birmanie, arriva sain et sauf, avec le commandant chinois dans une base de Birmanie dont le nom n'est pas révélé.

Situation "obscur"

Tchoung-King, 7.A.A.— Le communiqué chinois annonce que la situation Wanting est obscure. Les Japonais continuent à avancer dans la direction Nord-Ouest le long de la route birmanne.

Les Japonais au lieu de pousser vers la frontière indo-birmane, concentrent leurs troupes du côté de Chine. Leurs régiments continuent d'entrer dans le Yunnan.

Tchang-Kai-Tchek à la frontière de Birmanie

New Delhi, 7.A.A.— Une information confirmée émanant de Tchoung-King dit que Chiang-Kai-Chek arriva hier dans une ville près de la frontière birmane dans le Yunnan.

Les pertes de la marine à Corregidor

Washington 7. AA.— Le département de la marine annonce :

Trois dragueurs de mines et 2 canotiers américains furent perdus à Corregidor.

Les torpillages

Washington, 7.A.A.— Le département de la marine annonça mercredi :

Un petit navire-marchand norvégien fut torpillé au large de la côte Atlantique. Les survivants débarquèrent dans des ports de la côte orientale.

Un vapeur groenlandais dispar

Copenhague, 7. AA.— Le vapeur groenlandais *Hans et Geds* avec équipage de vingt-trois hommes dont Danois disparut au cours d'un voyage entre le Groenland et New-York.

Un sous-marin coulé ?

Washington, 7 AA.— Un destroyer américain a surpris en surface un sous-marin ennemi, l'a canonné et coulé.

La presse turque de ce matin

LA VIE LOCALE

Yeni Sabah

Une question de propreté

M. Hüseyin Cahit Yalçın commente l'aventure de ce garçon de bureau d'un Halkövi qui vendait en fraude et, avec le produit de ses vols, menait la vie d'un nabab dans les lieux de plaisir de Beyoğlu :

Nous avons une police des mœurs. Mais je crois qu'elle se borne à faire la chasse aux seules maisons de rendez-vous. Que tous les maisons de rendez-vous soient pleines, nuit et jour ! Mais, d'autre part, les terribles exemples d'immoralité qui abondent constituent un terrible danger pour la moralité publique. C'est surtout contre eux que devrait se tourner l'activité de la police des mœurs.

Il faut que tout compatriote qui est mêlé à la vie publique soit tenu d'indiquer, à tout moment, l'origine de sa fortune. Et nous n'entendons pas que cette obligation soit limitée à une seule classe. Du moindre garçon de bureau au plus haut fonctionnaire, chacun doit être en mesure d'indiquer la provenance de l'argent qu'il dépense.

Même et surtout les journalistes, qui ne sont pas considérés comme des fonctionnaires officiels. On sait quelle force et quelle influence est représentée aujourd'hui, dans le monde, par un journal. Tout comme les fonctionnaires, les journalistes aussi peuvent accepter des pots-de-vin. Et nous devons entendre le sens de ce mot dans son acception la plus large.

Du temps de Napoléon, le commerce avec la Russie n'était pas libre. Pour se concilier les bonnes grâces de Talleyrand, les Russes lui avaient donné un permis d'importation pour l'introduction de marchandises étrangères en Russie. La loi actuelle considère-t-elle ce fait comme l'acceptation d'un pot-de-vin ? Des occasions semblables peuvent s'offrir aussi à un journaliste, on peut l'aider sous forme d'annonces qu'on lui donne. Et l'on peut ainsi faire travailler sa plume maudite contre les intérêts de la patrie.

On voit que la question est large et que la tâche est importante. Et elle est urgente au point de ne tolérer aucun retard, aucune perte de temps.

Tasvirî Efkâr

L'obligation de communiquer les prix

Il y a bien quatre ou cinq ans, note l'éditorialiste de ce journal, que la Municipalité a établi l'obligation de mettre des étiquettes sur les articles qui sont vendus :

Un règlement détaillé a été élaboré à ce propos par la Municipalité. Comme c'est le cas chez nous pour toute loi nouvelle, au début, on a contrôlé avec beaucoup de zèle l'application de cette disposition. On a veillé à ce qu'un bout de papier avec un chiffre fût apposé au moindre objet figurant dans la moindre vitrine. Puis, au bout d'un certain temps, l'application de la loi a commencé à se relâcher. Au bout de quelque deux ans, elle était complètement oubliée.

Récemment, la Commission pour le contrôle des prix ou je ne sais lequel de ces « offices » qui se sont beaucoup multipliés ces temps derniers, a voulu remettre en vigueur l'obligation de l'indication des prix. J'ignore si l'on a passé à l'application de cette nouvelle décision. Ce que je sais, c'est que, pour le moment, les boutiquiers agissent à leur guise. Arrêtez-vous devant une vitrine quelconque. Vous verrez des étiquettes sur cinq ou six objets seulement. Notre tort n'est pas de ne pas faire des lois, mais de ne pas les appliquer avec constance.

VATAN

Comment sera gagnée la guerre ?

M. Ahmet Emin Yalman consacre son article de fond à un livre qui vient de paraître sous le titre de « Rapport sur l'Angleterre » et qui est l'oeuvre du rédacteur en chef de la « Daily Mail Gazette », M. Ingersoll :

Voyez ce qu'écrit Ingersoll : « Entre le 7 et le 15 septembre 1940, une des batailles les plus importantes de l'histoire s'est déroulée dans le ciel de Londres. Les Allemands ont gagné brillamment cette bataille. Mais ils ne s'étaient pas rendu compte qu'ils l'avaient gagnée. S'ils avaient accepté d'envoyer une perte de 200 appareils par jour, et s'ils avaient continué la bataille une semaine encore, il ne serait plus demeuré sur pied rien qui put représenter le facteur anglais. Alors les troupes allemandes rangées le long de la Manche auraient pu occuper sans peine l'Angleterre... »

Après avoir remporté la victoire dans le duel au-dessus de Londres, mais sans s'en rendre compte, les Allemands n'ont fait que s'éloigner de la victoire finale, car ils avaient perdu la possibilité de s'assurer la maîtrise de l'air au-dessus de la Grande-Bretagne.

Aujourd'hui, l'initiative aérienne commence à passer entre les mains de l'Angleterre. Et ce fait peut avoir des répercussions très importantes sur le cours de la guerre.

Ces attaques aériennes anglaises unies à la résistance opposée par les Russes à l'Est suffiront-elles à ébranler les forces de l'Allemagne ? Sur ce point, les avis peuvent être partagés.

YAKIT

L'occupation de Madagascar

M. Asim Us expose les nécessités militaires qui ont obligé les Anglais à entreprendre la conquête de Madagascar :

Tandis que le Japon étendait sa menace en Extrême-Orient, le danger se précisait pour les forces anglaises dans le Moyen-Orient, d'être prises entre deux feux, tandis que la voie des secours à la Russie risquait d'être coupée. Les Alliés ne pouvaient assister les bras croisés à cette menace ni attendre son développement. L'occupation de Madagascar est la conséquence naturelle de cet état de fait.

En présence de cette occupation, qui est un moyen de défense, cela n'a aucun sens ni aucune utilité que de parler du droit international.

Vichy a protesté de la façon à laquelle on s'était attendu. L'ordre de rétrocession a été donné à la garnison française de l'île. Mais on ne saurait supposer que, tout comme d'ailleurs cela avait été le cas pour l'affaire de Syrie, l'incident entraîne une guerre entre la France et l'Angleterre.

"ISTIKLAL"

Mouvements significatifs sur le front russe

M. Nizamettin Nazif se livre à l'analyse du dernier communiqué officiel allemand :

Il est une tradition ancienne des artilleurs de la marine : Dans les salves tirées au moyen de pièces lourdes, la première est trop longue, la seconde trop courte, est trop longue, la troisième touche le but. Aujourd'hui, les Allemands, résolus à frapper leurs ennemis au cœur, se livrent à une recherche de ce genre ; ils attaquent au Nord, ils attaquent au Sud et ils déclenchent sans arrêt des attaques locales au centre.

La raison ? Elle est claire : la recherche du point faible. Le trouveront-ils ? L'ont-ils trouvé ? Nous verrons...

LE VILAYET

Le retour du Dr Kirdar

Le Vali et Président de la Municipalité, le Dr Lütfi Kirdar, rentré hier d'Ankara, s'est rendu directement au Vilayet où il a présidé une importante réunion qui s'est tenue avec la participation des directeurs du Ravitaillement et des services de l'Economie ainsi que d'autres fonctionnaires supérieurs.

Le Parti et les "Unions" de consommateurs

Il a été décidé, on le sait, de profiter de l'organisation du Parti, pour la création des unions pour la distribution des denrées parmi la population.

Dès hier, les réunions préparatoires ont commencé à ce propos dans les foyers de «nahiye» du Parti du Peuple. On décidera, au cours de ces réunions, les modalités du concours que les membres des « foyers » apporteront dans ce but.

Ultérieurement, on désignera les dirigeants des Unions de 1.000 membres chacune devant être constituées dans les divers quartiers.

L'Office des Combustibles

Les préparatifs en vue de la création d'un « Office des combustibles », en notre ville, font de bons progrès.

Le Vali et Président de la Municipalité, le Dr Lütfi Kirdar, avait eu l'occasion, lors de son dernier séjour à Ankara, de présenter au ministère de l'Intérieur le projet élaboré à cet effet par le Vilayet d'Istanbul.

Aux termes de ce projet, l'Office disposera d'un capital de 500.000 Ltq. Ce capital sera prélevé sur le crédit de 100 millions de Ltqs. mis à la disposition de la commission de Coordination. Dans le cas où l'Office le jugera opportun, il pourra, à l'avenir, utiliser moyennant un emprunt une partie de l'argent bloqué par les administrations du tramway, du tunnel et de l'électricité et accroître ainsi son capital.

Le directeur de l'Office des Combustibles sera désigné par le Conseil des

Ministres et dépendra du Vali d'Istanbul. En vue de réduire les frais de transport, des dépôts seront créés par l'Office dans tous les quartiers de la ville. En fixant le prix de combustibles, on accordera une marge de bénéfice raisonnable aux marchands et l'on protégera l'initiative privée.

Les fabricants qui font des stocks

Des poursuites seront entreprises contre les fabricants qui ne vendent pas les articles qu'ils produisent ou les exposent. Les communications nécessaires ont été faites à ce propos par le ministère aux départements intéressés.

Les carnets de manufactures

A partir de ce matin commencera la distribution des carnets de manufactures par les soins de la direction du Ravitaillement. Les cartes en question seront distribuées à domicile et une mention spéciale sera inscrite à cet effet sur les feuilles d'identité et les carnets de séjour.

Chaque maître de maison aura le droit de se procurer 5 mètres de cotonnade auprès de «Yerli Mallar Pazarı». La direction des établissements en question publiera les dates de distribution suivant les numéros des carnets.

LA MUNICIPALITE

Nos lieux de villégiature

Cette année ce sont les îles qui jouissent de la plus grande faveur parmi les lieux de villégiature de la banlieue. On ne reste plus une seule maison à louer à Büyük Ada et Heybeli ada. Les propriétaires ont profité de cette affluence de la demande pour majorer les loyers sous les prétextes les plus divers. Des chambres qui étaient louées l'année dernière entre 100 et 120 Ltqs. ne sont plus guère cédées, cette année-ci, à moins de 180 à 200 Ltqs.

La région de Saadiye jouit aussi d'une certaine vogue.

Par contre, le Bosphore est délaissé. Ce n'est qu'à Büyükdere que l'on remarque une certaine animation.

La comédie aux cent actes divers

RÉCONCILIATION

Nous avons enregistré, à cette place, qu'une action en justice avait été intentée par l'auteur de «Para», M. Necip Fazil Kısakürek, contre le publiciste et intellectuel connu M. Peyami Safa à la suite d'une critique publiée par ce dernier à propos de cette oeuvre et contre le journal «Tasvirî Efkâr», où l'article en question avait paru.

Au cours des diverses audiences de ce curieux procès, les deux adversaires s'étaient traités réciproquement sans ménagements excessifs. Le public est toujours friand de ce genre de débats animés, de façon qu'à la dernière audience, il y eut une affluence très considérable qui se pressait dans la salle du 1er tribunal criminel où l'on avait dû transférer les débats, afin de pouvoir contenir tant de monde.

Aussi est-ce avec une sorte de déception que tous ces assistants accueillirent la nouvelle de la réconciliation survenue entre les deux adversaires. La requête remise au tribunal, dès l'ouverture de l'audience, par l'avocat de M. Necip Fazil Kısakürek était cependant formelle.

Les parties étaient parvenues à un accord sur les points suivants :

1.— Ainsi que M. Peyami Safa l'a dit fort nettement, et à plusieurs reprises, devant le tribunal, il n'avait jamais voulu sous-entendre, par son article, que M. Kısakürek eût plagié ou adapté en aucune façon une oeuvre étrangère. M. Peyami Safa proclame encore une fois que son article ne devait pas être interprété dans ce sens et qu'entre les deux oeuvres considérées, «Para» et «Oro Puro», il n'y a rien qui puisse autoriser à conclure que la première soit une traduction ou une transposition de la seconde.

2.— M. Necip Fazil Kısakürek reconnaît de son côté que M. Peyami Safa est libre d'interpréter à son gré les similitudes qu'il a cru constater entre ces oeuvres.

3.— Les termes de M. Peyami Safa, jugés

insultants par M. Kısakürek et qui ont motivé le procès ont leur pendant dans des paroles prononcées par M. Kısakürek à une audience antérieure devant M. Peyami Safa.

4.— Vu les points ci-dessus, M. Necip Fazil Kısakürek renonce à la poursuite du procès, qu'il reconnaît n'avoir plus de raison d'être.

Les parties ayant reconnu leur signature figurait au bas du procès-verbal que nous venons de résumer, le procureur général déclara qu'à son tour il renonçait à poursuivre le procès à la suite de l'accord survenu entre les parties.

Il reste maintenant le procès intenté par M. Necip Fazil Kısakürek contre M. Yasar Kemal.

PRIS A SON PROPRE PIÈCE

Des agents de la brigade spéciale pour la lutte contre les stupéfiants se trouvant chez un marchand de bottes de Tophane, conquirent des sautoirs à l'égard d'un certain Usküdarlı Yusuf, qui venait d'entrer dans la boutique. L'individu est un individu connu, qui avait été souvent condamné pour contrebande d'héroïne. On invita Yusuf à présenter son carnet d'identité. Il était en possession d'un petit air contrit.

— Je suis devenu sage, a-t-il dit ; j'ai renoncé à la drogue et je travaille maintenant honnêtement à Gebze.

On le crut. Et les agents quittèrent le marchand sin où ils n'étaient entrés d'ailleurs que par hasard. Mais ils n'eurent pas plutôt fait quelques pas que le sireur de bottes survint en courant et dit :

— Yusuf, dit-il, prétend qu'il nous a menti dans son carnet d'identité et que nous les avons volées. Venez donc voir ce que nous avons fait.

On feuilla les gens présents dans le magasin sans rien trouver. Le tour vint à Yusuf de présenter ses poches. Et l'on y trouva une dizaine de grammes d'héroïne. L'individu a été condamné séance tenante...

CE SOIR au Qui est l'Etre Mystérieux
 Qui TUE dans la vieille maison ?
LALE
 FANTOME? FOU? CRIMINEL?
 vous passerez par mille émotions en voyant
PAULETTE GODBARD et BOB HOPE
 dans
LA MAISON DE LA PEUR
 LE FILM PLEIN d'émotion et de mystère qui encadre
 aussi une touchante aventure d'amour

COMMUNIQUE ITALIEN

Tempêtes de sable en Afrique. Les bombardements continuent à Malte. — Un «Spitfire» abattu
 Rome, 6. A. A. — Communiqué No. 704 du Quartier Général des forces armées italiennes :
 Sur le front de Cyrénaïque, les tempêtes de sable limitèrent les opérations de part et d'autre.
 Les bombardements effectués par les formations aériennes italiennes et allemandes, se succédèrent sur les bases navales et sur les aérodromes de Malte. Les chasseurs allemands abattirent un «Spitfire».

COMMUNIQUE ALLEMAND

Succès d'attaques allemandes à l'Est. — Une base allemande, sur le secteur septentrional, investie depuis le 21 janvier, est dégagée. — Contre-attaques allemandes en Laponie. — Engagement naval dans la Manche. — Quartier Général du Fuehrer, 6. — Radio de Berlin, émission de 18 h) — Le haut-commandement des forces armées allemandes communique :
 Dans l'Est, plusieurs entreprises de caractère offensif ont apporté des succès. Plusieurs attaques locales de l'ennemi ont été repoussées.
 Dans le secteur septentrional du front de l'Est, les troupes allemandes ont effectué une attaque hardie préparée de longue main ont réussi à rétablir les communications avec une base importante investie par l'ennemi. Les occupants de ce point d'appui ont résisté avec le major-général Scherer depuis une bravoure magnifique jusqu'au 21 janvier 1942 aux nombreuses attaques d'éléments ennemis supérieurs en nombre.
 Des violents incendies se sont déclarés à Léningrad à la suite du bombardement d'un dépôt de munition.
 A l'arrière de front de l'Est, on a procédé en divers points à l'anéantissement de bandes armées soviétiques.
 Les combats continuent en Laponie sur le front de Mourmansk. Après des attaques ennemies, nos

troupes sont passées en plusieurs points à la contre-attaque.

Des avions de combats ont bombardé avec effet les installations militaires de Sébastapol, de la presqu'île de Kertch et de la région du Caucase.

En Afrique du Nord, activité réduite des éléments de reconnaissance entravée par les violentes tempêtes de sable. Les attaques contre La Valette et les aérodromes de Malte se sont poursuivies avec succès.

Dans la nuit du 5 mai, les forces légères de la marine, opérant dans la Manche, ont livré bataille à cinq destroyers britanniques, dont certains ont été endommagés par le feu d'artillerie.

Des bombardiers légers de la Luftwaffe ont effectué dans la journée d'hier des attaques fructueuses contre des lignes ferroviaires et des installations de la ville côtière britannique de Folkstone.

Les vols de harcèlement entrepris par les bombardiers britanniques dans la nuit du 6 mai et exécutés au hasard et sans plan, avaient eu pour objectif les régions de l'Allemagne du Sud. Quelques bombes lâchées sur des petites villes des communes, ont occasionné des dégâts insignifiants. Les chasseurs de nuit et la D. C. A. ont abattu 3 bombardiers ennemis.

Le lieutenant Koeppen a remporté hier soir, au front de l'Est, du 85e victoire.

COMMUNIQUE ANGLAIS

L'activité de la R. A. F.

Londres, 6. A. A. — Communiqué du ministère de l'Air :

La nuit dernière, de mardi à mercredi, nos bombardiers attaquèrent des objectifs à Stuttgart et d'autres objectifs en Allemagne méridionale. Des docks à Nantes furent également bombardés.

Des appareils du service de bombardement et de chasse attaquèrent des aérodromes aux Pays-Bas et en France septentrionale.

Quatre de nos bombardiers sont manquants.

La guerre en Afrique

Le Caire, 6. A. A. — Communiqué du Grand Quartier-Général britannique au Moyen-Orient :

Quelques petits groupes de véhicu-

les ennemis furent dispersés par l'artillerie de nos colonnes. Les tempêtes de sable continuèrent.

COMMUNIQUE SOVIETIQUE

Pas de changement notable

Moscou, 7. A. A. — Reuter. — Communiqué soviétique de minuit :

Au cours du 6 mai, aucun événement important ne se produisit sur le front. Selon des renseignements confirmés, 14 avions allemands furent détruits le 4 mai et non 12 comme précédemment annoncé. Le 5 mai, 6 avions allemands furent détruits. Nous perdîmes cinq avions.

Nos vaisseaux dans la mer de Barentz coulèrent un transport de 5 000 tonnes.

Pourquoi les Australiens ne veulent pas de second front

Berne, 6 AA. — On mande de Melbourne que le gouvernement australien serait résolument hostile aux projets anglo-américains concernant la création éventuelle d'un second front.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Evatt déclara en effet que ce front absorberait une grande partie des forces anglo-américaines et que l'Australie sur qui pèse une menace mortelle se trouverait pratiquement livrée à elle-même.

On ne sait si ces déclarations reflètent réellement les préoccupations des sphères officielles australiennes ou bien si elles ont été faites sur l'instigation des Anglo-Américains pour procurer à ces derniers un alibi devant l'URSS, laquelle continue de réclamer vainement ce fameux deuxième front.

L'oeuvre du Vatican en faveur des prisonniers de guerre

Londres, 6. A. A. — Aux Communes, répondant à une question concernant les relations diplomatiques du Vatican avec le Japon, M. Law, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, dit :

Le Vatican nous est d'une aide sensible concernant les fournitures aux camps de prisonniers de guerre à Hong-Kong et à Singapour.

Avviso

R. Tribunale di Salerno. Pubblicazione per dichiarazione di morte presunta.

Sull'istanza di Maria Caracullaki fu Giuseppe per dichiarazione di morte presunta del marito Luca Scagliarini fu Domenico, il presidente del Tribunale, con provvedimento del 10 gennaio 1942 ha così disposto. Omissis. Ordine che il ricorso predetto sia pubblicato nel termine di quattro mesi da oggi nella « Gazzetta Ufficiale del Regno », nel « Giornale d'Italia » ed in un giornale del luogo di ultima residenza dello scomparso, ed in mananza, in quello di una città più vicina (Costantinopoli).
 Invita chiunque abbia notizia dello scomparso di farlo pervenire a questo Tribunale entro sei mesi dalla ultima pubblicazione.

Il presidente Fto Guida. Il Cancelliere Fto d'Antonio.

Per estratto conforme Salerno 15-1-1942-XX,

Il Cancelliere A. d'Antonio.

Sahibi: G. PRIMİ
 Umumi Negriyat Mūdūrā:
 CEMIL SIUFI
 Münakasa Mathnası,
 Galata, Gümrük Sokak No 57.

Le coup de force britannique à Madagascar

Les défenses de Diégo-Suarez

Une dépêche de Londres, à l'A. A., annonce que la résistance à Madagascar est ferme.

Depuis leur débarquement, les forces britanniques ont avancé d'une trentaine de kilomètres, par une chaleur torride. Toutefois les objectifs de Diégo-Suarez et de la ville d'Antsirana n'étaient toujours par atteints avant-hier.

On déclare également à Londres que la résistance opposée aux Britanniques à Madagascar est conforme à la récente déclaration de Vichy, disant que l'on résisterait à tout «agresseur».

Les défenses françaises à Diégo-Suarez

« Au point de vue britannique, dit-on, le port important est Diégo-Suarez. Cependant, en tant que base navale, ce port n'est pas bien développé et il est douteux que son entretien ait été maintenu efficacement. Toutefois, ses facilités de réparation sont précieuses car il existe une cale sèche assez grande pour recevoir un croiseur».

D'après ce que l'on dit, les défenses protégeant l'isthme seraient formidables. Il y a huit batteries d'artillerie à l'entrée du port et de la rade de Diégo-Suarez. Deux batteries lourdes sont très vieilles, mais il y deux batteries de canons de 152 m. m. et de 127 m. m. et des batteries de canons de 100 m. m. et de canons anti-avions.

Dans la baie de Courrier, les défenses ne sont pas aussi fortes.

La défense mobile

On croit savoir que les forces côtières navales françaises ne sont que légères dans la région. L'information disant que trois croiseurs français ont appareillé de Dakar à destination de Madagascar n'est pas confirmée.

L'Amirauté française communique d'autre part :

«Au cours des premières attaques contre l'arsenal de Diégo-Suarez, le sous-marin *Bevéziers* et le croiseur auxiliaire *Bougainville* ont été coulés. La presque totalité des équipages a été sauvée».

Le *Bevéziers* était un grand sous-marin de première classe de 1.379 tonnes en surface et 2.060 tonnes en plongée. Il date de 1939. C'était l'un des plus beaux sous-marins français. Sa vitesse en surface atteignait 20 noeuds et son rayon d'action, 8.000 milles, à 10 noeuds. Il avait un canon de 100 m. m., un canon de 37 m. m de D.C.A. 10 tubes lance-torpilles. L'équipage comptait 63 hommes.

Un autre sous-marin jumeau du *Bévéziers*, le *Héros*, se trouverait encore à Diégo Suarez.

Le *Bougainville* n'est pas un croiseur auxiliaire. Il y a dû y avoir erreur dans la transmission de la dépêche de l'AA. Effectivement, un aviso-colonial de ce nom figure sur les rôles de la flotte française. C'est un navire-jumeau *Rigault de Genouilly* torpillé en Méditerranée par un sous-marin anglais. Il déplace 1969 tonnes et date de 1931. L'équipage compte 135 hommes. Comme tous les bâtiments de sa classe, il a des installations spéciales pour le séjour à bord sous le climat des tropiques.

Mesdemoiselles... C'EST POUR VOUS
 que le Ciné **ŞARK**
 maintiendra encore quelques jours
 à l'écran le chef-d'oeuvre de :
HILDE KRAHL
 la vedette du MAITRE DE POSTE
 dans
LE JOUR et la NUIT
 pour que vous sachiez comment LA JEUNE FILLE MODERNE
 organise aujourd'hui sa vie et son amour

DEUTSCHE ORIENTBANK
 FILIALE DER
DRESDNER BANK
 Istanbul-Galata TELEPHONE : 44.690
 Istanbul-Bahçekapi TELEPHONE : 24.416
 Izmir TELEPHONE : 2.334
 EN EGYPTE :
 FILIALES DE LA DRESDNER BANK A
 CAIRE ET A ALEXANDRIE

Pavlof, dit le Procureur de la République, cherche par tous les moyens à entraîner la justice sur une fausse voie

M. Kemal Bora démolit l'échafaudage de sophismes dressé par le prévenu

(Suite de la 1ère page)

«Le même rapport précise que la personne qui a péri lors de l'explosion était un chrétien non-circocis. Ce n'est donc pas Ömer. On a fait disparaître Ömer et l'en a mis à place un autre. J'en ai trouvé beaucoup de preuves dans les dossiers que j'ai examinés.

Ce que j'ai entendu au tribunal démontre qu'Ömer Tokat était en Turquie depuis un an et demi. Pendant ce laps de temps, il n'a subi aucune opération. Dans sa déclaration en date de 27 février, sa tante Hilmiye Yemeneci s'exprime à cet égard en termes fort catégoriques. Or, suivant le rapport, la personne qui a été déshabillée lors de l'explosion portait les traces d'une opération antérieure. Ce n'était donc pas Ömer Tokat. Talip et Muharrem ont affirmé qu'Ömer n'a jamais été malade en Turquie. On n'a pas demandé aux parents d'Ömer s'il était musulman et s'il avait été circoncis. Il faut que l'on élucidé ce point. Interrogé à cet égard, lors de la séance du 4 mars, Abdurrahman a déclaré ignorer si Ömer, qui était pourtant son camarade d'enfance, avait été ou non circoncis. Pareille ignorance me paraît bien étrange. Süleyman aussi s'est exprimé dans le même sens.

On dit aussi que l'on a identifié Ömer au moyen des débris de ses vêtements. Il me semble que les déclarations des témoins, à ce propos, n'ont guère une valeur catégorique ni juridique. Dans toute ville, le premier venu peut porter un «paletot de couleur sombre» et un «habit de couleur claire». Beaucoup de gens aussi portent des semelles en caoutchouc. Dans sa première déposition, Süleyman a dit qu'Ömer portait de vieux habits et des souliers ressemblés. Il se peut que l'homme qui a été déshabillé par l'explosion eût porté des habits ressemblant à ceux d'Ömer ou même qu'on lui ait procuré les vêtements de ce dernier...»

En ma qualité de citoyen de l'Union des Soviets qui est liée par une amitié traditionnelle à la République turque, je vous prie de faire instruire l'affaire dans une plus large mesure. Süleyman n'a pas répondu à un grand nombre de questions que je lui avais posées au cours de la dernière audience. Or, il était nécessaire qu'il y réponde pour faire la lumière sur l'affaire. Je demande dans ces conditions l'audition des témoins que j'ai indiqués.

Il n'y a pas eu d'attentat

Mon deuxième désir est celui-ci: Dans le rapport commun remis par les colonels Tefvik et Musa, des commissions techniques du ministère de la Défense nationale, ainsi que par le médecin-légiste, M. le docteur Behcet Kanay, et l'inspecteur de l'Institut de la police, M. Payot, qui se livrèrent à une expertise sur les lieux, il est dit que l'attentat a été très habilement préparé. Les experts militaires déclarent que l'engin qui explosa n'était pas une bombe et ne contenait pas de la dynamite. Ils ajoutent que la matière dont il était plein est du genre de celles qui sont employées dans les réjouissances publiques, et dépourvue de toute puissance de destruction. Mais aucun des spécialistes n'affirma que l'engin qui éclata visait à tuer une personne. Il résulte de cette affaire très habilement préparée et dénommée attentat que l'engin n'a tué qu'une seule personne, et qu'en dehors de celle-ci personne n'a été éprouvé. Dans ce cas d'où conclut-on que cet événement serait un attentat? Aucun des témoins entendus n'a déclaré que cet acte était un attentat. Seuls Abdurrahman et Süleyman déclarent dans leurs dépositions qu'ils se sont entretenus avec nous, mais je ne comprends pas la corrélation de ces entretiens avec l'attentat.

Süleyman, dans sa déposition au cours de l'information préliminaire, porte certaines accusations contre Ömer. Mais il n'en formule aucune devant le tri-

bunal. Sur quoi s'appuie la première déposition de Süleyman? Qui lui a appris ces paroles? Nous déduisons de cette situation que cet homme est un agent et qu'il nous calomnie disant qu'il s'est entretenu avec nous.

Le président.— Le tribunal n'a pas encore une conviction faite concernant les personnes dont Süleyman serait l'agent.

Pavlof continue:

— Outre les dépositions d'Abdurrahman et de Süleyman qui n'ont aucune valeur juridique et effective, il s'y a aucune preuve, ni présomption indiquant ou établissant notre culpabilité. Je tiens à expliquer que n'est pas là un attentat mais la « fabrication » d'un attentat. Ce sont les dépositions pleines de contradictions d'Abdurrahman et de Süleyman qui ont apposé le sceau de l'attentat sur cet acte et qui nous ont acculés à la position de prévenus.

L'avocat d'Abdurrahman, intervenant sur ces entrefaites demanda à Pavlof de préciser de qui son client serait l'agent.

— Ce n'est pas à moi de le déterminer. Cela relève du tribunal et des fonctionnaires supérieurs chargés de l'information. Seulement je ferai tout ce qui est possible pour établir le bien-fondé de mon accusation et d'expliquer que ceux-ci sont des agents.

Des versions contradictoires ont été présentées en ce qui concerne la distance entre l'endroit où la bombe a explosé et l'homme à la vie duquel on a voulu attenter. Différents témoins parlent de 15 à 16 mètres. Or, le personne qu'on dit avoir été l'objet de l'attentat fait savoir que cette distance se limite à 6-7 mètres et ajoute que la bombe a éclaté derrière elle. Cette seule déposition suffit à établir que l'acte commis est la fabrication d'un attentat.

Le sosie

«Je n'aurais pas voulu, pour ma part, prolonger les débats en citant des témoins, mais je constate qu'il y a nécessité absolue à l'audition de certaines personnes pour l'éclaircissement de l'affaire. Je tiens aussi à ce que, soit également entendu le chauffeur du consulat général d'Istanbul, Mezgum. Il a été arrêté à plusieurs reprises par la police d'Istanbul comme me ressemblant. Finalement, l'examen de nos photographies au poste de police ayant établi qu'il n'y avait pas de ressemblances entre elles, il fut relâché. Le fait qu'il ait été mêlé avec moi et arrêté, suffit à établir que je ne suis pas sorti du consulat du 19 février jusqu'au 7 mars et que je me trouvais alité par suite de maladie. Si les agents de police n'avaient aperçu au dehors, ils n'auraient pas arrêté à ma place le chauffeur et m'auraient directement appréhendé. Quand Abdurrahman prétend m'avoir vu, j'étais malade et comme je ne sortais pas du consulat, ses dépositions sont entièrement forgées de toutes pièces et le chauffeur Mezgum expliquera l'état dans lequel je me trouvais.

A la reprise de l'audience, le tribunal décide de retirer la parole à Pavlof, qui pourra exposer les réflexions qu'il lui reste à formuler lors de la présentation de la défense.

On entend ensuite Kornilof; ce prévenu également exige la convocation de plusieurs témoins, certains notamment qui ont déjà été entendus par le tribunal et prétend qu'un document versé au dossier aurait disparu.

Les documents du Procureur

L'un des incidents les plus intéressants de l'audience d'hier est le dépôt, par le Procureur de la République, d'une série de documents.

C'est d'abord un rapport établissant l'origine du revolver qui a été trouvé sur les lieux de l'explosion. L'arme portait le No 173.190. Elle avait été vendue en juin 1940 par la firme Armemian,

de Riga.

Il a été démontré que ce revolver a été remis à Berne, en même temps qu'un lot d'autres armes, à un délégué du gouvernement d'Iran qui avait été chargé de cet achat. Le nommé Walter, qui a vendu l'arme, a fait ces déclarations à notre ministère des Affaires étrangères.

Le second document est un rapport du spécialiste de l'hôpital Modèle d'Ankara qui a examiné M. von Papen. Il constate une petite lésion dans le canal auditif, par suite de laquelle les facultés auditives de l'ambassadeur sont réduites du tiers.

Enfin, une déclaration de la section du fisc où travaillait Ömer reconnaît que ce dernier a démissionné le 5 janvier, Abdurrahman avait cité à ce propos la date du 6. Une erreur d'un jour en pareille matière n'a rien d'excessif.

Un rapport du consulat de Turquie à Usküp fournit des précisions sur Ömer et Abdurrahman. C'est le second qui a converti Ömer au communisme.

«Lorsqu'il venait à U.küp, dit le rapport, Abdurrahman réunissait les jeunes gens et tenait des assemblées dans les prairies. Au cours d'un de ces meetings, il a même dit que les Détroits devraient appartenir aux Russes. L'oncle d'Abdurrahman a été aussi une victime de son neveu. Arrêté pour ses tendances communistes, il a été condamné à mort par un tribunal militaire bulgare, puis gracié par le Roi qui a commué sa peine en celle des travaux forcés à vie».

Kornilof intervient:

— Où le consulat de Turquie à Usküp a-t-il puisé ces informations?

—Après des amis d'Abdurrahman, à Usküp.

— A quelle date le procureur a-t-il demandé ces renseignements?

Le tribunal juge cette question déplacée et décide de ne pas y répondre.

Quant à Abdurrahman, il proteste aussi contre le rapport du consulat. Les renseignements qui y sont contenus ont été recueillis auprès de ses ennemis personnels. Il conteste que se soit lui qui ait inculqué les idées communistes à Ömer; c'est ce dernier, au contraire, qui l'a cathéchisé.

L'avocat d'Abdurrahman observe que si son client ne jouissait d'une bonne réputation, le consulat n'aurait pas visé son passeport. Et il ajoute que les victimes de l'«organisation rouge» ne se comptent plus... Cette dernière réflexion lui vaut une violente attaque de la part de Pavlof qui lui reproche d'outrepasser les limites de ses droits et de sa charge.

— Le siège du ministère public, s'écrie le prévenu, est occupé par d'émiments magistrats turcs. Ils n'ont que faire de l'aide malhabile de l'avocat. Ce dernier attaque aussi le peuple soviétique. Son attitude est inconciliable avec l'amitié turco-soviétique.

M. Şakir Ziya retourne au prévenu les paroles insultantes dont il a usé à son égard:

— Ce n'est pas moi qui suis ignorant, mais bien le prévenu. Si je l'ai interrogé au sujet de Mayakovski, c'est qu'il présentait au public l'œuvre de ce poète soviétique de façon ostentatoire. Je suis diplômé en droit autant que Pavlof.

Je n'ai rien dit contre le gouvernement soviétique. Il est ridicule de voir cet homme, qui a étudié le matérialisme politique, chercher à nous démontrer que la bombe était un pétard et que la jambe que l'on a trouvé était... une patte d'oiseau!

La tactique diabolique de Pavlof

Le substitut, M. Kemal Bora, désire connaître les raisons pour lesquelles le prévenu Pavlof demande la convocation des témoins Kirkor et Eugénie. Il s'agit d'établir certains points de l'identité d'Ömer, sa taille notamment. Le prévenu

accepte que les questions soient posées par le procureur même et s'engage à garder un mutisme complet.

— Pavlof, s'écrie le Président, commence à se livrer aux sophismes auxquels il nous a habitués lors de la première audience. Aujourd'hui il nous nous a livré un chef-d'œuvre de sophisme de ce genre. Je regrette, au nom de la Justice, qu'il ait osé dire que ses paroles ont une valeur juridique et qu'elles peuvent servir la Justice. A la faveur d'une tactique diabolique, Pavlof cherche à engager le tribunal sur une fausse voie.

Je le félicite de s'être familiarisé avec nos lois. Je tiens seulement à dire, que rien n'a été fait contraire aux lois. Les deux prévenus ont commencé par nier. Mais on ne nie pas une vérité éclatante comme un jour.

Pavlof demande l'audition de Hilmiye du mari de celle-ci et d'autres témoins. Le prétexte qu'il invoque à cet égard est la question de l'opération et de la circoncision. Suivant Pavlof, Ömer serait en vie. C'est un autre qui serait mort. Les preuves que, depuis tant de jours nous apportons ici ne l'ont pas convaincu. Cela est ridicule et puéril.

Il a dit dans une de ses dispositions: «Je suis un homme mûr. Il est pareilles fautes.

Il est certain qu'Ömer est mort. Le rapport de la médecine légale comporte 3 points: Les preuves positives; les preuves douteuses; les suppositions. L'âge et la taille d'Ömer sont la catégorie des suppositions. Avec sa tactique diabolique, Pavlof pas mentionné les preuves catégoriques. Il ne parle pas du lambeau de preuve plus convaincante.

Quant à question de la circoncision elle est insignifiante. Beaucoup de faits musulmans ne sont pas circoncis. Ces jours derniers encore, notre national, dans une affaire d'atteinte aux mœurs qu'il a eu à connaître, a constaté que le nommé Pehlivan n'était pas circoncis.

La question de l'opération est subsidiaire. L'audition des témoins n'est inutile. Le mort est bien le prévenu, Ömer Tokat.

Seulement il résulte des dépositions des témoins qu'Ömer avait regagné son compte à l'hôtel «Toros» puis, le même, il était revenu sans valises. Il est probable qu'il avait remis les valises à Kornilof et à Pavlof. Ceux-ci ont voulu faire disparaître toutes les preuves.

Pavlof demande l'audition du substitut au consulat. Encore un sophisme. Abdurrahman a observé qu'il n'est pas complet pendant deux jours, après l'arrestation. Lorsqu'il a commencé à parler des aveux, il a désigné Pavlof comme le nom de «vieux Russe». Ce n'est que le premier mars qu'il a reconnu d'après une photographie qui lui avait été présentée. Il était donc le 28 février qu'il eussions recherché des témoins.

Après avoir fait justice de Kornilof également, le substitut M. Kemal Bora conclut à la convocation à nouveau des témoins signés par Pavlof et au libération de tous les points de vue. Le tribunal, après 3 quarts d'heure de libérations, se rallie au point de vue de M. Kemal Bora.

Les témoins d'Adapazar seront interrogés par commission rogatoire. La prochaine audience est fixée au 13 mai.